

LA QUALITÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR



ASSÉ

**SOMMET — RENCONTRE 1**

Préparé par le Comité recherche et affaires académiques (CRAA) ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices

- ▶ **L'ASSURANCE-QUALITÉ EN QUESTION**
- ▶ **LA QUALITÉ EN QUESTION**
- ▶ **LES TROIS CONSTATS**

# L'ASSURANCE-QUALITÉ EN QUESTION

## ▶ CONTEXTE D'APPARITION

- ▶ Processus de Bologne
- ▶ Finalités
- ▶ Définition de l'assurance-qualité

## ▶ UNE QUALITÉ FONDÉE SUR LA RÉPUTATION

- ▶ Le marché des réputations
- ▶ Un exemple de classement international
- ▶ Une qualité passant par le marketing

## ▶ DES MÉCANISMES D'ASSURANCE-QUALITÉ DANS LES CÉGEPS

# LE PROCESSUS DE BOLOGNE

- Démarré en 1998 et adopté par 47 pays dont la majorité en Europe, le processus de Bologne visait la création d'« un espace européen de l'éducation supérieure ».
- Il comprend trois grandes réformes:
  - ▶ l'uniformisation des cursus;
  - ▶ l'équivalence des diplômes;
  - ▶ l'instauration de mécanismes standardisés d'assurance-qualité.
- Cette uniformisation des universités cache un effet pervers: la reproduction du modèle de libre-marché économique dans la sphère éducative.

# L'ASSURANCE-QUALITÉ

- L'assurance qualité est une application idéologique des mécanismes issus de l'entreprise privée à l'éducation supérieure.
- En considérant l'éducation comme un service ayant une valeur monnayable et évaluable sur un marché, on insuffle aux universités, mais aussi aux étudiants et étudiantes, des objectifs qui ne seraient pas les leurs dans une éducation humaniste.
- Ces objectifs sont ceux de la rentabilité personnelle ou de la compétition internationale.

# DYNAMIQUE DE L'ASSURANCE-QUALITÉ

MARCHÉ

DICTE LES  
CRITÈRES

FOURNIT LA  
MAIN-D'OEUVRE

ASSURANCE-  
QUALITÉ

MODIFIE

UNIVERSITÉS

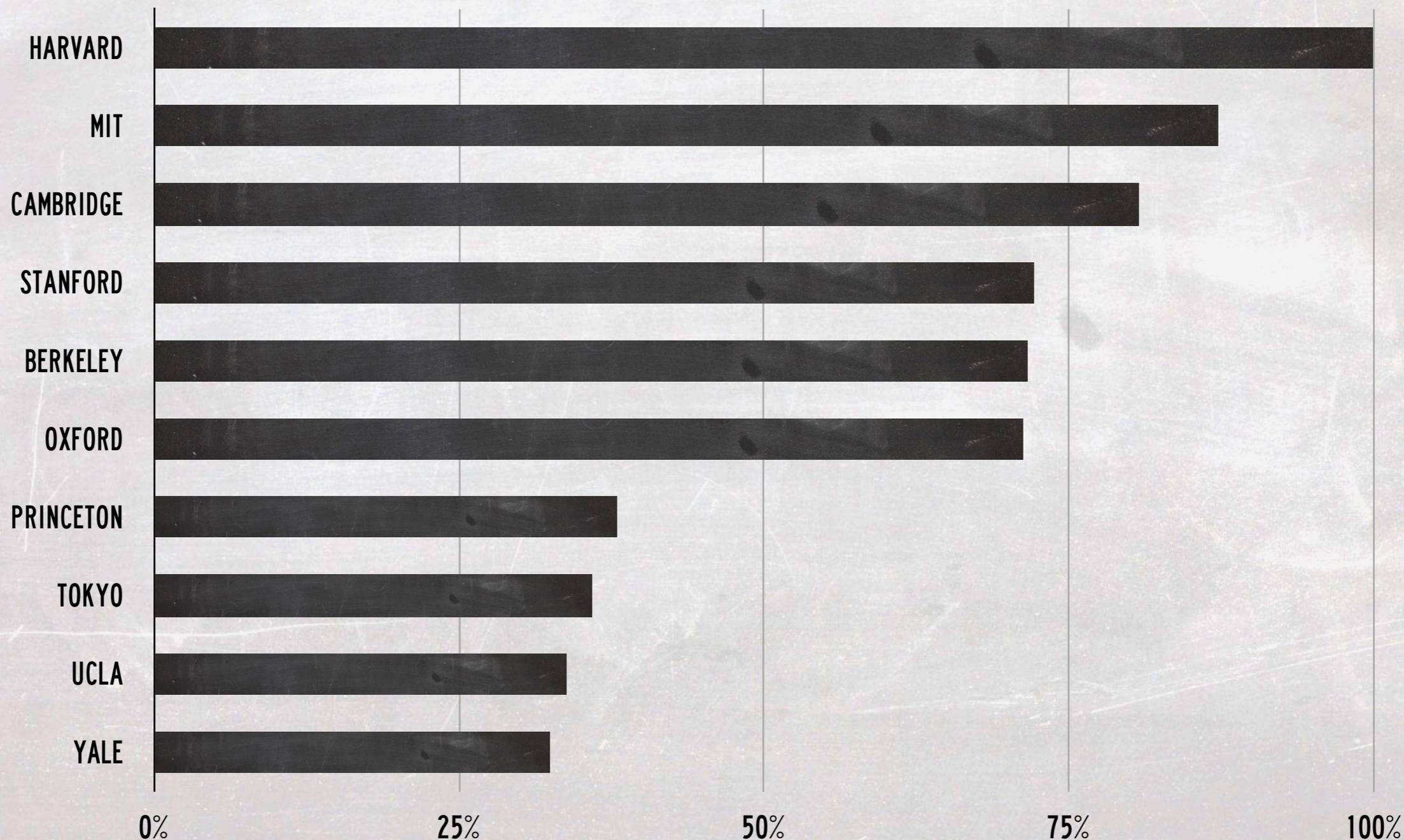
# LES FINALITÉS DE BOLOGNE

- Implanter un processus d'assurance-qualité met en compétition les universités à l'échelle mondiale et les force à se livrer guerre plutôt que de coopérer
- Cette mentalité déteint sur la population étudiante en lui faisant intégrer la notion de capital humain
- Cela nous éloigne de l'aspect émancipateur et humaniste de l'éducation au profit d'une économisation des études post-secondaires

# UNE QUALITÉ FONDÉE SUR LA RÉPUTATION: LE MARCHÉ DES RÉPUTATIONS

- Les concepts qui découlent de la mise en place de l'assurance-qualité sont des concepts de gestion du risque et de la réputation.
- On peut en effet comparer le rôle des agences d'assurance-qualité au sein du « marché réputationnel » international de l'éducation à celui joué par les agences de notation pour les marchés commerciaux traditionnels. Elles n'évaluent pas les universités à partir de critères dits rationnels mais en fonction d'une confiance dans le modèle marchand de l'éducation.
- Il ne s'agit pas de mesurer la qualité de ce qui est produit, à savoir l'enseignement et le savoir, mais plutôt de produire un système de notation permettant de mesurer la valeur réputationnelle du « branding » des établissements.

# CLASSEMENT UNIVERSITAIRE PAR RANG DE RÉPUTATION



# LE MARCHÉ DES RÉPUTATIONS

## (SUITE)

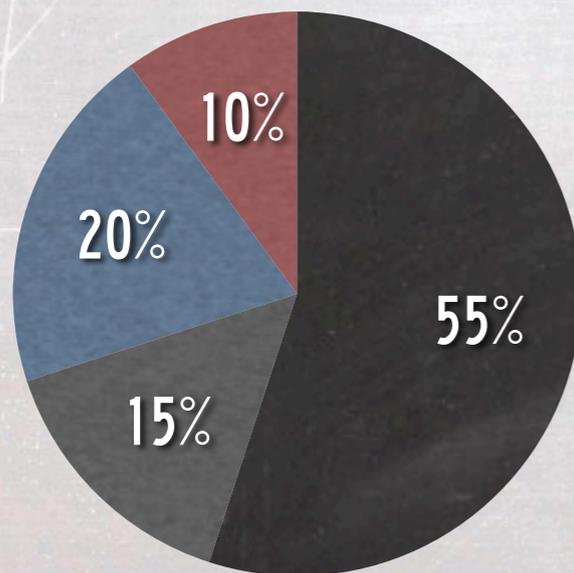
- L'assurance-qualité sert également de justificatif pour augmenter les frais de scolarité: le nouveau prix élevé est censé témoigner de la bonne réputation d'un programme, sa valeur étant arrimée au retour sur investissement qu'il permettrait dans le marché de l'emploi.
- De la même manière, l'afflux d'étudiantes internationales et d'étudiants internationaux payant des frais de scolarité élevés est une pratique qui augmente le prestige et la réputation internationale.

# UN EXEMPLE DE CLASSEMENT INTERNATIONAL: LE PALMARÈS QUACQUARELLI SYMONDS

- Les classements internationaux peuvent être considérés comme les gardiens de l'application des mécanismes d'assurance-qualité.
- Le cas de McGill: Selon le classement international des universités Quacquarelli Symonds (QS), l'université McGill se situe dans les 20 meilleures universités du monde.
- Ce classement est fondé sur six facteurs:
  - ▶ La réputation académique (40%)
  - ▶ Le rapport étudiant-e-s/professeur-e-s (20%)
  - ▶ Le nombre de citations par membre du corps professoral (20%)
  - ▶ La réputation parmi les employeurs, employeuses (10%)
  - ▶ La proportion de membres internationaux au sein du corps professoral (5%)
  - ▶ La proportion d'étudiant-e-s étrangers, étrangères (5%)
- Ce classement ne mesure pas la qualité de l'enseignement mais la capacité de l'université à se faire connaître et à se positionner de manière publicitaire. C'est la valeur réputationnelle de l'université qui est en cause, non la valeur académique de l'enseignement qui y est dispensé.

# UNE QUALITÉ PASSANT PAR LE MARKETING

- La mise en place des mécanismes d'assurance-qualité dans le réseau universitaire participe d'une logique publicitaire qui est loin d'améliorer la qualité de l'enseignement mais favorise l'augmentation des dépenses bureaucratiques induites par la mise en compétition des institutions d'enseignement et la nécessité d'embaucher du personnel dont la fonction est d'appliquer les mesures d'évaluation et de contrôle.
- Dans le budget provincial 2011-2012, le plan de financement prévoyait que sur les nouveaux 850 millions injectés en éducation (en raison de la hausse des frais de scolarité), 10% à 20% des ressources supplémentaires seraient utilisées afin « d'améliorer le positionnement concurrentiel des établissements universitaires sur les scènes canadiennes et internationales ».



- Il y a un fossé entre déterminer ce qu'on estime être une marque de bonne réputation et le fait de prodiguer une éducation digne d'être dite « de qualité ».
- Amélioration des conditions d'enseignement et des services aux étudiants
  - Positionnement concurrentiel des établissements universitaires
  - Recherche
  - Gestion et gouvernance (salaire d'administrateurs et de conseils d'administration)

# DES MÉCANISMES D'ASSURANCE-QUALITÉ DANS LES CÉGEPS

- Des mécanismes d'assurance-qualité ont été mis en place dans le réseau collégial en 1993 à la suite de l'adoption de la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) (Loi 83).
- En vertu de cette loi, les cégeps doivent formuler une politique sur l'évaluation des programmes (PIEP) et une autre sur l'évaluation des apprentissages (PIEA).
  - ▶ Parmi les critères des **PIEP**, on retrouve par exemple « le placement sur le marché du travail » et « l'appréciation des employeurs ».
    - ▶ Il s'agit de plusieurs critères d'ordre économique déjà présents dans les cégeps et qui colonisent de plus en plus les universités québécoises.
  - ▶ Parmi les critères des **PIEA**, on peut donner l'exemple de la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes (PIGEP) de Lionel-Groulx qui favorise l'application de programmes développés par compétences et formulés par objectifs et standards.
    - ▶ Logique des compétences: les étudiants et étudiantes reçoivent une formation purement formelle et arrimée à des objectifs à court terme qui les rendront vite obsolètes aux yeux du marché.

# LA QUALITÉ EN QUESTION

- ▶ **DES MÉCANISMES D'ÉVALUATION DÉJÀ EXISTANTS**
  - Rappel des mécanismes
  - L'Évaluation par la communauté universitaire
- ▶ **CE QUE DEVRAIT ÊTRE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
- ▶ **RETOUR SUR LA MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

# DES MÉCANISMES D'ÉVALUATION DÉJÀ EXISTANTS

- Parmi les mécanismes d'évaluation déjà existants, on retrouve:
  - ▶ L'évaluation périodique (qualitative et quantitative) des programmes comprenant une autoévaluation par des professeur-e-s, chargé-e-s de cours, étudiantes et étudiants;
  - ▶ Des comités facultaires souvent mis en place et regroupant des professeur-e-s de disciplines connexes, mais toujours du milieu universitaire;
  - ▶ Des évaluations externes par des experts, expertes issu-e-s du milieu académique (recherche universitaire ou enseignement) dans la discipline dont relève le programme.

# POUR DES ÉVALUATIONS PAR LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

- En 2009, l'ASSÉ rappelait à la ministre de l'Éducation qu'elle s'opposait à la notion « d'indépendance » accordée aux membres externes des Conseils d'Administration universitaires.
- Il en est de même pour toute commission d'évaluation des universités: c'est à la communauté universitaire que devrait revenir la tâche d'évaluer les programmes.
- À relever:
  - ▶ Aucun critère ne peut s'appliquer à l'évaluation de l'ensemble des programmes; seules des personnes issues du milieu académique peuvent évaluer un programme;
  - ▶ L'instauration de critères d'évaluation standardisés au sein des universités relève d'une tendance managériale à laquelle l'ASSÉ s'oppose vivement.

# LA QUALITÉ SELON L'ASSÉ

- L'ASSÉ revendique une éducation gratuite et de qualité.
- Selon l'ASSÉ, l'éducation possède de multiples facettes:
  - ▶ les études à proprement parler;
  - ▶ les ressources nécessaires à l'étude (ex.: locaux, bibliothèques, livres, photocopies, etc.) ainsi qu'à la résolution des problèmes scolaires ou personnels (ex.: orientation académique, psychologue, travailleur ou travailleuse de corridor, etc.);
  - ▶ la vie étudiante stimulante (ex.: radio étudiante, activités sportives et artistiques).
- Tous ces éléments sont essentiels pour garantir l'exercice du droit à l'éducation.
- La qualité de l'éducation est donc:
  - ▶ la valeur académique du diplôme, qui se prête bien mal à une évaluation standardisée;
  - ▶ tous les éléments directs ou indirects qui favorisent ou nuisent à l'exercice du droit à l'éducation.

# RETOUR SUR LA MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- La qualité de l'éducation est en lien direct avec sa mission. Cette mission a été définie, au Québec, par le rapport Parent. Elle comportait deux axes principaux:
  - ▶ L'exigence d'un rattrapage, par rapport au développement économique du Québec, qui passait par la formation des travailleurs et travailleuses qualifié-e-s.
  - ▶ Favoriser l'étude des humanités et la formation d'individus autonomes et éclairés, critiques du monde qui les entoure
- L'ASSÉ observe, entre autres avec l'assurance-qualité, un glissement des idéaux de formation humaniste, d'égalité et de liberté qui constituaient l'intérêt social du Rapport. Ils se trouvent évacués au profit de sa dimension strictement économique .
- L'assurance-qualité n'est pas adaptée à la mission de l'éducation supérieure:
  - ▶ Le degré de développement de l'esprit critique est plus difficile à évaluer que le rendement économique et se trouve ainsi marginalisé.
  - ▶ Danger de mettre fin à l'héritage social que le Rapport Parent a permis de transmettre.

# LES TROIS CONSTATS

## ■ **L'assurance-qualité engendre des dégâts**

- ▶ Ce n'est plus la valeur académique de l'enseignement qui est la mesure de la qualité mais sa valeur réputationnelle
- ▶ En mettant en place des critères d'évaluation standards, on laisse de côté ce qui ne peut pas être quantifié (le développement de l'esprit critique par exemple)

## ■ **Des mécanismes existent déjà**

- ▶ Il existe déjà des évaluations périodiques des programmes, des comités facultaires et des évaluations externes par des experts et expertes issus du milieu académique
- ▶ C'est à la communauté universitaire que devrait revenir la tâche d'évaluer les programmes

## ■ **La finalité d'un tel processus est orientée**

- ▶ Les mécanismes d'assurances-qualité donnent une orientation à l'éducation : celle d'une éducation arrimée à l'économie de marché.
- ▶ Tout type d'éducation non compétitive sur le plan international et ne répondant pas aux besoins du marché est mise de côté par ces mécanismes d'évaluation.

# NOUS CONTACTER

## ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

2065, rue Parthenais, local 383

Montréal, (Québec)

H2K 3T1

(514) 390-0110

[academique@asse-solidarite.qc.ca](mailto:academique@asse-solidarite.qc.ca)

Organisation: [www.ASSE-Solidarite.qc.ca](http://www.ASSE-Solidarite.qc.ca)

Campagne: [www.GratuiteScolaire.info](http://www.GratuiteScolaire.info)

*L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe plus de 70 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.*



# SOURCES ET RÉFÉRENCES

Diapositive « Classement universitaire par rang de réputation », page 7:

- ▶ Times Higher Education, “Top universities by reputation 2012”, <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/2012/reputation-ranking>, consulté le 22 novembre 2012

Diapositive « Une qualité passant par le marketing », page 10:

- ▶ Gouvernement du Québec, Budget 2011-2012. « Un plan de financement des universités équitable et équilibré. Pour donner au Québec les moyens de ses ambitions ». Les données présentées sont la moyenne des marges prévues.

Sections « Une qualité fondée sur la réputation » et « Des mécanismes d’assurance-qualité dans les cégeps » sont basées sur les recherches de l’Institut de recherche et d’informations socioéconomiques(IRIS).

Pour plus d’information, visitez notre site web: [www.GratuiteScolaire.info](http://www.GratuiteScolaire.info)